



➤ PAGE 2

Nouveau Bulletin

Le bulletin municipal devient Trignac Magazine



➤ PAGE 4

Les Printanières

Une nouvelle édition pour troquer et planter



➤ PAGE 7

Folk en scène

5 ans déjà !



➤ **DOSSIER**

Prévention et sécurité,
une priorité à Trignac

www.mairie-trignac.fr

MAGAZINE

TRIGNAC

INFORMATIONS MUNICIPALES /// JANVIER 2017



Saint-Nazaire et agglomération 02 40 70 06 51
Savenay et agglomération 02 40 58 87 94

www.sansoucy.fr

PEPINIERES ENVIRONNEMENT SERVICES
VOIE EXPRESS DE PORNICHE
44600 ST NAZAIRE
☎ 02 40 53 00 27

Création
Entretien de Parcs et Jardins
Expo - Vente de Végétaux



13 rue des Fondateurs
44570 TRIGNAC
Tél. 02 40 45 95 05
Fax. 02 40 45 95 09



www.les-transports-tfr Transportez-vous bien!

ALOCATION
Location de véhicules

DU LUNDI AU SAMEDI DE 8H30 À 19H00

Pour plus d'information, rendez-vous à l'accueil de votre magasin Auchan Trignac
reservationgrandlarge@auchan.fr
Tél. : 02 40 17 56 83



TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS - VENTE DE MATÉRIAUX

sguidoux@charier.fr

Carrière de Bréhet - B.P. 31007 - 44356 La Turballe Cédex

Tél. 02 40 23 30 60 - Fax : 02 40 23 40 09



FORMATIONS DIPLOMANTES
DANS LES SECTEURS DU COMMERCE, DE LA LOGISTIQUE
ET DE LA RESTAURATION

ZAC de Grandchamps 5 avenue Barbara 44570 Trignac Tél : 02 40 01 92 51
www.icf-atlantique-stnazaire.com

LA MOUETTE
Pays de Loire et Sud Bretagne

Votre partenaire création & impression

STUDIO GRAPHIQUE
4 Bd Hennecart
44500 LA BAULE
02 40 60 20 10

www.lamouettecommunication.com

Vous aussi vous souhaitez faire paraître votre publicité dans les prochains bulletins municipaux de la ville de Trignac ?

Rien de plus simple, il vous suffit de contacter le service citoyenneté aux coordonnées suivantes :

☎ 02 40 45 82 25
communication@mairie-trignac.fr



EDITO
David PELON

Trignacais, Trignacaise,

Alors que l'année 2016 s'éloigne, toute l'équipe municipale et moi-même tenons à vous adresser nos meilleurs vœux de bonheur et de réussite pour 2017.

Comme chaque début d'année, il est un exercice incontournable pour toutes les communes, celui de l'élaboration du Budget. En 2016, nous avons renégocié plusieurs prêts et constitué, à des conditions avantageuses, un fonds de trésorerie significatif afin d'anticiper une éventuelle hausse des taux d'intérêts et assurer ainsi notre programme d'investissements pour les années à venir. En 2017, nous maintiendrons notre vigilance concernant les dépenses de fonctionnement et d'investissement afin de garantir la bonne stabilité financière de notre commune tout en continuant à assurer un service public de qualité. En outre, ainsi que nous nous y étions engagés, cette année encore nous n'augmenterons pas la part communale des impôts.

En 2017, de nombreux projets seront à l'étude, d'autres verront leur concrétisation, l'un des plus importants étant celui de la Médiathèque. Ce dernier répond à une double problématique : d'une part, celle de la redynamisation de ce lieu de rencontre, d'autre part, celle de la réouverture de trois nouvelles classes compte tenu de la demande croissante d'inscription d'élèves (livraison prévue en 2018).

Au cours des prochains mois, débiteront également les études concrètes relatives à la rénovation et à l'extension de la Mairie (2019).

Nous porterons aussi les projets suivants : la création d'une Maison de la Petite Enfance à Certé avec un Relais Assistantes Maternelles (R.A.M.), structure qui emploiera deux agents (livraison 2017/2018), l'aménagement paysager du Parc Dulcie September (tables de pique-nique, toilettes publiques), l'inauguration du nouveau local jeunes tant attendu et l'aménagement des espaces parking alentour (livraison 2017). En outre, lors des réunions de quartier courant février et mars, nous aurons plaisir à vous présenter d'autres projets que nous voulons mener à bien. D'ici là, je vous rappelle que tous les élus sont à votre disposition sur rendez-vous auprès du secrétariat de la Mairie.

Nous poursuivrons également notre politique en faveur du Développement Durable, en étroite collaboration avec la CARENE, afin d'engager définitivement Trignac dans une incontournable démarche d'avenir, celle de l'Eco-responsabilité. Nous maintiendrons aussi notre action en direction de la Petite Enfance et de la Jeunesse, du Sport et des Loisirs, de la Solidarité et de la Culture, et de l'Emploi.

Nous continuerons bien évidemment, avec force et conviction, à œuvrer pour la modernisation et le rayonnement de notre ville.

Bien à vous,
David PELON,
Maire de Trignac

NOUVEAUTÉ

Une nouvelle année, un nouveau bulletin2

CITOYENNETÉ

J'ai 16 ans, je me suis fait recenser, et toi ?3

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Troquez, plantez, revoilà les Printanières !4

Sapin de Noël, je le recycle ! !5

Un marché près de chez vous5

CULTURE

Médiathèque : Et si elle ouvrait ses portes le dimanche ? !6

Circul'livres6

Folk en Scènes 5 ans déjà !7

DOSSIER

Prévention et sécurité, une priorité à Trignac8-11

RETOUR SUR...

.....12-13

PORTRAITS

Nouveaux arrivants 14

HISTOIRE

Quand Trignac fait son cinéma ! 15

ÉVÉNEMENTS

Vœux du Maire 16

Repas des anciens 16

AGENDA

De janvier à juin 17

ASSOCIATIONS

..... 18

LOISIRS

Jeu 19

Recette 19

EXPRESSIONS POLITIQUES

..... 20

SANTÉ

Informations 21

SOMMAIRE Trignac Magazine

Mairie de Trignac
11, place de la mairie
44570 TRIGNAC
02 40 45 82 25
contact@mairie-trignac.fr

Directeur de la publication :
David Pelon, Maire de Trignac

Responsable de l'édition :
Tiphaine David,
Adjointe à la Culture, lecture publique,
événementiels et communication

Rédacteur en chef / Rédaction :
Ingrid TERROM

Crédits photos :
Mairie de Trignac, Clubs sportifs,
Associations, Stocklib by Epcitura,
Fotolia, Istock, photos DR.

Création & impression :
La Mouette Communication
02 40 60 20 10

www.lamouettecommunication.com

DÉCOUVREZ

Le bulletin municipal de Trignac prend le large et devient « Trignac Magazine ».

Par sa nouvelle formule, le bulletin municipal s'offre une cure de jeunesse et change de tonalité et de look. Nouveau graphisme, nouvelle mise en page et nouvelle pagination, « Trignac Magazine » fait son apparition dans votre boîte aux lettres, pour votre plus grand plaisir.



UN NOUVEAU LOOK

Plus dynamique, plus attractive, cette nouvelle maquette permettra de valoriser le visuel tout en vous apportant une information complète. Par sa mise en page, « Trignac Magazine » donne la priorité aux photos avec des textes plus courts et plus percutants pour une meilleure lisibilité. La couverture a ainsi été modernisée et devient plus graphique pour une meilleure identification dans votre boîte aux lettres. Quant au contenu, il reste sensiblement le même : informations pratiques et utiles, rendez-vous culturels, sportifs et autres, en cours ou à venir, dossier... votre nouveau magazine est le miroir des actualités municipales, le reflet de tout ce qui se passe et de tout ce que les Trignacais aiment à Trignac.

DES NOUVEAUTÉS

La nouvelle formule apporte une communication plus moderne, plus efficace, au profit des habitants, des institutions et de tous les partenaires. C'est pourquoi « Trignac Magazine » propose désormais un agenda plus attractif et une réactivité au niveau du traitement et de la diffusion de l'information. Ainsi « Trignac Magazine » développe les passerelles et les liens avec le site Internet de la Ville vous invitant à compléter l'information éditée. Plus proche des Trignacais, « Trignac Magazine » propose désormais une page ludique pour amuser les Trignacais où ils trouveront BD, recette, mots croisés, jeux... La commune a également fait le choix de la publicité afin de baisser les coûts de production mais surtout de laisser une place aux entreprises locales.

Les trignacais sont invités à nous faire part de leurs remarques sur communication@mairie-trignac.fr



RECENSEMENT CITOYEN

J'ai 16 ans, je me suis fait recenser, et Toi ?

Le recensement citoyen est une démarche civique essentielle et obligatoire. Il correspond à la 2^{ème} étape du parcours de citoyenneté, après l'enseignement de défense et avant la Journée « Défense et Citoyenneté » (JDC).

QUI ?

GARÇONS & FILLES DE NATIONALITÉ FRANÇAISE

OÙ ?

À LA MAIRIE DE TRIGNAC

QUAND ?

DÈS 16 ANS ET AVANT LA FIN DU 3^{ème} MOIS SUIVANT

AVEC QUOI ?

LIVRET DE FAMILLE DES PARENTS + CARTE D'IDENTITÉ

POURQUOI ?

➤ **POUR EFFECTUER LA JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ (JDC) ET OBTENIR L'ATTESTATION DE RECENSEMENT**

Suite au recensement, tu recevras une convocation à la JDC à 17 ans et 3 mois environ

➤ **POUR S'INSCRIRE À UN CONCOURS OU UN EXAMEN SOUMIS AU CONTRÔLE DE L'AUTORITÉ PUBLIQUE**

(Baccalauréat, CAP, BEP, Permis de conduire, concours de la fonction publique, volontariat sapeurs-pompiers, recrutement dans les forces armées et la gendarmerie...)

Seul le certificat individuel de participation à la Journée Défense et Citoyenneté est indispensable à la constitution des dossiers de candidature aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique jusqu'à l'âge de 25 ans

➤ **POUR PERMETTRE L'INSCRIPTION D'OFFICE SUR LES LISTES ÉLECTORALES À 18 ANS**

UN RECENSEMENT TARDIF - UNE CONVOCATION TARDIVE À LA JDC
Impossibilité de s'inscrire à un examen et une non inscription automatique sur les listes électorales.



MA JDC SUR MOBILE

Disponible sur Google play et iTunes.

➤ D'INFOS

SERVICE CITOYENNETÉ
11 place de la Mairie
44570 TRIGNAC
☎ 02 40 45 82 25
✉ contact@mairie-trignac.fr
www.mairie-trignac.fr



NOUVELLE ÉDITION

Troquez, plantez, revoilà les Printanières !

Samedi 22 avril 2017 de 9h à 18h aux Jardins de Brière

Les Printanières reviennent à Trignac pour le plus grand bonheur des passionnés de jardinage. Cette deuxième édition est organisée par les Jardins de Brière et un collectif attaché aux échanges de proximité et aux pratiques naturelles. Une belle occasion pour découvrir et renouveler ses cultures et plantations, sans dépenser un euro.



TOUT S'ÉCHANGE ET RIEN NE SE VEND !
Les Printanières s'adressent à tous et sont régies par un principe simple :
UNE PLANTE DÉPOSÉE - UNE PLANTE ADOPTÉE

Sur place, distribution de bacs à compost sous conditions.

« Venez échanger conseils, amour des plantes et bonne humeur ! »

EXPOSITION

Au fil des araignées

Du 12 au 18 mai 2017

Au Printemps... prenez votre courage à 2 mains et découvrez de nouvelles amies en chair et en pattes !

Colorées et souvent minuscules, mères attentives et ingénieurs hors pair... les araignées ont beaucoup à nous apprendre. Une exposition ludique pour faire découvrir aux petits et grands un univers vaste et surprenant... l'occasion de dépasser la peur de ces petites bêtes.

➔ D'INFOS

DANS LE CADRE DE LA SEMAINE
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
📍 Centre Culturel Lucie-Aubrac
🆓 Entrée gratuite

➔ IDÉES REÇUES

L'araignée est noire, velue et dangereuse...



RENDEZ-VOUS

Mon sapin de Noël, je le recycle !

Noël est passé et le sapin s'étiole dans le salon, il va bientôt falloir s'en débarrasser. Comment ? La ville de Trignac, en partenariat avec Jardiland et la CARENE, a la solution. Il vous suffit de le déposer les 13 et 14 janvier prochains sur le parking de Jardiland, de 10h à 12h et de 14h à 18h.

En effet, broyer un sapin permet d'obtenir un matériau qui peut être utilisé en paillage. Comme il se décompose en un an, ce bois acide peut également être utilisé en désherbant naturel.

Le « broyat » ainsi obtenu sera réutilisé par le Service Espaces Verts de la ville pour :

- couvrir les espaces de fleurissement
- réduire l'entretien des chemins, des parterres et des massifs
- apporter un soin aux plantations
- stabiliser les sols

Lors de ce rendez-vous une remise commerciale sur certains produits de jardinage éco-responsable sera offerte pour tout sapin apporté (quelque soit le lieu d'achat du sapin), valable à Jardiland Trignac.



« Une belle initiative de territoire qui vise tous les sapins de Noël naturels, sans flocage ni décoration. Après broyage, les copeaux de bois permettront de valoriser les espaces verts de la ville. »

Yann Roussel,
Adjoint Actions économiques, Emploi et Développement durable.

LA BONNE RÉOLUTION POUR VOTRE SAPIN

Suivant le sapin choisi, j'adopte la bonne attitude :



➔ NATUREL

Je le recycle et le fait broyer.

➔ ARTIFICIEL

Je le range et le réutilise les années d'après.

Plus je m'en sers, plus son impact environnemental est réduit. Il faut le conserver 20 ans pour que son bilan carbone soit équivalent à celui du sapin naturel.

➔ VÉGÉTAL EN POT

Je le replante.

Il continuera ainsi à absorber du CO2.



Un marché près de chez vous le samedi à Trignac Centre et le dimanche sur Bert et Certé

➔ Dans le cadre d'une étude, la ville souhaite connaître vos attentes concernant les produits et le type de producteur que vous souhaiteriez y trouver.

🕒 5 MINUTES

pour répondre à notre questionnaire en ligne sur le site Internet de la Ville.



A SUIVRE...

Médiathèque : et si elle ouvrait le dimanche ?

Lire, se connecter à Internet, consulter les catalogues et livres en ligne, travailler sur place, s'initier en famille aux contes... autant de raisons de pousser les portes de la Médiathèque avec ou sans inscription. Et si c'était le dimanche ?

Soucieuse de se moderniser, de s'ouvrir sur de nouveaux horizons et vers un plus large public, la ville de Trignac réfléchit à l'ouverture des portes de la Médiathèque le dimanche. Cette nouvelle expérimentation, après le Press'Café du vendredi (12h30 à 13h30), s'inscrit pleinement dans la perspective 2018. La ville de Trignac a, en effet, décidé d'implanter sa nouvelle Médiathèque boulevard Henri Gautier pour une meilleure visibilité et déploiement du projet de lecture publique.



“ Votre avis nous intéresse

L'ouverture de la Médiathèque du dimanche serait plus pertinente :
Le matin ou l'après-midi ?
A quels horaires ?

5 MINUTES

pour répondre à notre questionnaire en ligne sur le site Internet de la Ville.

SCANNEZ MOI



A PARTAGER

Circul'livres

Depuis cet été, le Circul'livres de la Médiathèque invite les Trignacais à partager leurs lectures. Celui-ci permet de faire circuler les livres et ainsi être lus par d'autres personnes.

Le principe est simple : chacun peut déposer un ou plusieurs livres afin de les faire découvrir à d'autres lecteurs et repartir avec d'autres œuvres, tout cela gratuitement. Toutefois, la boîte Circul'livres ne permet pas de vider les étagères et/ou bibliothèques de votre maison. Ne venez pas avec vos cartons, ils seraient refusés ! La boîte Circul'livres se situe dans l'entrée de la Médiathèque et est accessible aux horaires d'ouverture de la Médiathèque.

INSCRIPTION GRATUITE,
OBLIGATOIRE POUR EMPRUNTER

Prêt de

➤ 6 LIVRES ➤ 3 DVD
➤ 2 REVUES ➤ 1 LISEUSE

pour 3 semaines.

➤ D'INFOS

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE
Rue Emiles Combes
44570 TRIGNAC
☎ 02 40 90 32 66
✉ biblio@mairie-trignac.fr

🕒 Horaires d'ouverture :
- Mardi de 15h30 à 18h
- Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h
- Vendredi de 12h30 à 18h
(Press'café de 12h30 à 13h30)
- Samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h

FESTIVAL

Folk en Scènes... 5 ans déjà ! Du 3 au 5 février 2017

Depuis 2013, le premier week-end de février est rythmé par les applaudissements du public et les musiques des artistes du festival. Un festival incontournable qui donne chaque soir un ton différent, un univers, une ambiance et un son unique.

Que vous soyez connaisseurs, néophytes ou simple curieux, Folk en Scènes, c'est l'occasion de découvrir des artistes locaux aux côtés d'artistes reconnus de la scène internationale qui ne manquent pas de piquant ! La relation qui se crée ainsi entre l'artiste et le public est sans doute la force de ce festival. A chaque concert, il se passe quelque chose, l'émotion est là. La programmation est d'ailleurs plébiscitée par le public et les professionnels pour sa qualité artistique et son accessibilité. Chaque soirée propose une couleur esthétique différente oscillant entre pop, rock, électro et blues en gardant le folk comme base.

Folk en Scènes c'est aussi des actions de sensibilisation à destination des scolaires, des jeunes et des adultes (exposition, documentaire, initiation musicale et rencontres d'artistes). Un festival pour tous à ne pas manquer !

PROGRAMMATION

➤ VENDREDI 3 FÉVRIER
🕒 20H30
📍 Salle Bonne Fontaine (Montoir de Bretagne)

- CATFISH (Folk Rock)
- SARAH & JULIAN (Pop folk)

➤ SAMEDI 4 FÉVRIER
🕒 20H30
📍 Centre Culturel Lucie-Aubrac (Trignac)

- BAPTISTE W. HAMON (Americana, Indie-Folk)
- MATT ELLIOTT (Folk-Rock)

➤ DIMANCHE 5 FÉVRIER
🕒 18H00
📍 Espace A Capella (Besné)

- JOE BEL (Pop Folk)
- SWEET RIVER BAND (Americana, Folk-country)

TARIFS

Pass 3 soirs 25€
Plein 1 soir 10€
Réduit 1 soir 8€



Réservation : 02 40 90 32 48 - folkenscenes@gmail.com
www.ticketnet.fr // www.fnac.com
www.facebook.com/folkenscenes

Festival financé par les villes organisatrices, la CARENE et le Département.

COMPRENDRE

Prévention et sécurité, une priorité à Trignac

Les questions de sécurité et de prévention sont au cœur de la démarche de la municipalité.

Mais savez-vous réellement ce que votre municipalité peut faire dans ce domaine ? Connaissez-vous les pouvoirs de police du Maire, les missions de la police municipale et les dispositifs mis en place dans ce cadre ? Et vous, en tant que citoyen, quel est votre rôle ? La sécurité est l'affaire de tous. Petit tour d'horizon.

ORDRE PUBLIC



Ensemble des règles obligatoires érigées dans l'intérêt général qui permettent la vie en société et l'organisation de la nation.

- Satisfaction des besoins collectifs
- Protection des libertés
- Esthétisme notamment en matière d'urbanisme (amélioration du cadre de vie, interdiction de circulation sur certaines voies pour la protection d'espaces et leur mise en valeur à des fins esthétiques)
- Respect de la moralité (prévention des scandales publics ou des atteintes publiques)
- Maintien du bon ordre dans les endroits où ont lieu de grands rassemblements d'hommes (foires, marchés, cérémonies et manifestations publiques, spectacles, jeux, églises, autres lieux publics...)

SÛRETÉ



Éviter les dangers menaçant la collectivité ou les particuliers.

- Sécurité routière (circulation des voies et routes situées à l'intérieur de la collectivité, stationnement...)
- Commodités de passage sur les voies publiques (éclairage, enlèvement des encombrements, démolition ou réparation des édifices et monuments funéraires menaçant ruine)
- Interdiction d'exposer aux fenêtres ou autres parties d'édifice qui puisse nuire par sa chute
- Sécurité des établissements recevant du public
- Sécurité des activités sportives et des manifestations municipales
- Protection des mineurs
- Prévention ou interdiction de certaines activités dans certains lieux
- Remédier aux événements fâcheux qui pourraient être occasionnés par la divagation des animaux malfaisants ou féroces



LES POUVOIRS DE POLICE DU MAIRE.
Le Maire doit veiller, à travers ses pouvoirs de police, à assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique dans sa commune. Il exerce ses pouvoirs de police générale au nom de l'Etat, sous le contrôle administratif du Préfet. Par ailleurs, en sa qualité d'officier de police judiciaire, le maire est tenu de signaler sans délai au Procureur de la République les crimes et délits dont il a connaissance dans l'exercice de ses fonctions.

(article L.2212-1 du Code Général des Collectivités Territoriales).



TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Prévenir certaines gênes excédant les incon vénients normaux de la vie en société.

- Prévention des nuisances sonores et répression des rixes et disputes, bruits de voisinage, violences intra-familiales, attroupements, tumulte dans les lieux d'assemblée publique, rassemblements nocturnes...
- Interdiction de la mendicité dans certaines rues et pendant certaines périodes
- Lutte contre les drogues

LA POLICE MUNICIPALE

À TRIGNAC

C'est

POLICIER
VÉHICULE

Renault Kangoo



PRÉVENTION

Vidéo protection

Engagée en 2016, dans le cadre d'un plan de sécurisation du territoire, la mise en place d'un dispositif de vidéo-protection sur l'espace public est en cours de déploiement. D'ors et déjà deux caméras sont en fonction à la Mairie de Trignac. D'autres suivront aux abords des bâtiments municipaux.

« Il s'agit avant tout d'un outil de dissuasion qui permet d'accompagner les forces de sécurité dans leurs enquêtes, notamment sur des faits de délinquance (incivilités, dégradations...). C'est également un moyen de renforcer l'attractivité de notre territoire pour les familles, les retraités et les entreprises voulant s'y installer. » déclare David PELON, Maire de Trignac.

Les images sont transférées sur un serveur où elles sont stockées 15 jours, conformément aux dispositions de la CNIL. Le système de vidéo-protection est avant tout un outil d'aide à l'enquête et non un moyen de surveillance des usagers. Ainsi, aucun agent n'est affecté de manière permanente à la surveillance des écrans, mais les images sont consultables par les forces de l'Etat sur réquisition. A terme, 28 caméras équiperont les abords des bâtiments publics dans plusieurs secteurs de la ville, définis en étroite collaboration avec la police nationale.

200 000
EUROS

L'Etat participe
par des subventions
dédiées aux collectivités.

AGIR

Une police municipale de proximité

Le policier municipal de Trignac assure des missions de surveillance et de prévention de la délinquance par une présence sur le terrain et une proximité avec la population.

La sécurité de chacun est une priorité.

Les missions :

- Surveillance, prévention et proximité

- avis, contrôle et application des arrêtés municipaux
- surveillance des lieux publics (patrouille sur l'ensemble de la commune, présence lors des manifestations et événements phares de la commune)
- lutte contre les nuisances (bruit, pollution, dépôt d'immondices...)
- prévention des divagations d'animaux et déclaration des chiens dangereux
- gestion des objets trouvés

- Sécurité routière

- lutte contre les infractions routières (contrôle du stationnement, circulation...)
- prévention routière (sécurisation des établissements scolaires, sensibilisation à la sécurité routière, permis vélo...)



SALUBRITÉ PUBLIQUE

Prise en compte des préoccupations liées à l'hygiène ou la santé publique au sens large.

- Prévention en matière d'habitat
- Dégradation des communs, de parties privatives (ventilation, éclairage, chauffage)
- Tout péril pour les occupants ou le public : peut aller jusqu'à l'évacuation d'un immeuble en cas de danger grave et imminent
- Élimination des déchets (compétence transférée à la CARENE)
- Réprimer les dépôts, déversements, déjections, projections de toute matière ou objet de nature à nuire, en quelque manière que ce soit, à la sûreté ou à la commodité du passage ou à la propreté des voies susmentionnées
- Inspection sur la fidélité du débit des denrées qui se vendent au poids ou à la mesure et sur la salubrité des comestibles exposés en vue de la vente
- Prévention et réparation des fléaux calamiteux et pollutions de toute nature (incendies, inondations, rupture de digues, éboulements de terre, autres accidents naturels, maladies épidémiques ou contagieuses, épizooties...)
- Pourvoir à toutes les mesures d'assistance et de secours et de provoquer, s'il y a lieu, l'intervention de l'administration supérieure
- Funérailles et lieux de sépultures

➤ D'INFOS

- NUMÉROS UTILES
- Sapeurs Pompiers..... 18
 - SAMU..... 15
 - Gendarmerie ou Police..... 17
 - Numéro d'urgence EUROPÉEN..... 112

Application « Cambrio liste » (disponible gratuitement sur AppleStore ou Android) pour créer, de manière simple et rapide, un inventaire de vos biens de valeur. Il suffit de saisir la marque, le type, le numéro de série et d'ajouter une photographie de l'objet de valeur.

LES POUVOIRS DE POLICE DU MAIRE.
Afin d'assurer au mieux ses pouvoirs de police, le maire est tenu de mettre en œuvre les moyens normatifs et matériels nécessaires.
Il peut, notamment, décider de créer une police municipale.
(article L.2212-1 du Code Général des Collectivités Territoriales).

PARTICIPATION CITOYENNE

La Ville de Trignac souhaite mettre en place la démarche de participation citoyenne, véritable collaboration entre la population et les forces de l'ordre et invite les Trignacais intéressés à se faire connaître auprès de la gendarmerie. Instaurée pour la première fois en 2006, la démarche de participation citoyenne consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier en les associant à la protection de leur environnement et en les incitant à

entretenir le lien social au sein de leur quartier. Mis en place dans les secteurs touchés par des cambriolages et des incivilités, ce dispositif encourage la population à adopter une attitude vigilante et solidaire : surveillance mutuelle des habitations en l'absence de leurs occupants, ramassage de courrier, ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier tels des faits d'incivilité, des démarcheurs suspects...

Les référents de quartier informent et échangent avec la gendarmerie. Ils n'ont pas vocation à se substituer à l'action de la gendarmerie. Ce dispositif complète les autres actions de prévention de la délinquance susceptibles d'être conduites au sein de la commune (opération tranquillité vacances, opération tranquillité seniors, réunions de sensibilisation, développement de la vidéo-protection...).



Pour votre sécurité, ayez le réflexe citoyen !

Si un délit est en train de se commettre sous vos yeux, n'attendez pas pour appeler la gendarmerie. Faites-le sur le champ ! Votre appel peut être déterminant pour interpellier les personnes malveillantes.

Composez le 17 (téléphone fixe) ou le 112 (téléphone portable) si vous voyez des personnes au comportement suspect rôder dans votre quartier (ou résidence), autour des véhicules garés dans votre rue...

24h/24, 7j/7, vous pouvez appeler la gendarmerie, en cas de doute, de situation inhabituelle ou d'anomalies constatées. Les forces de l'ordre sont là pour vous conseiller et vous aider.

La lutte contre les actes malveillants est l'affaire de tous.

Sans vous mettre en danger, soyez attentif aux personnes suspectes, notez si possible la marque, le numéro et la couleur du véhicule utilisé. Tout ce que vous retiendrez permettra une meilleure interpellation de ces personnes.



OUVERTURE DE SAISON
Spectacle Cello woman
SAMEDI 8 NOVEMBRE



STEVE REICH
Rencontre
SAMEDI 19 NOVEMBRE



FESTHIVER
Spectacle
Bobby et moi
MERCREDI 7 DÉCEMBRE



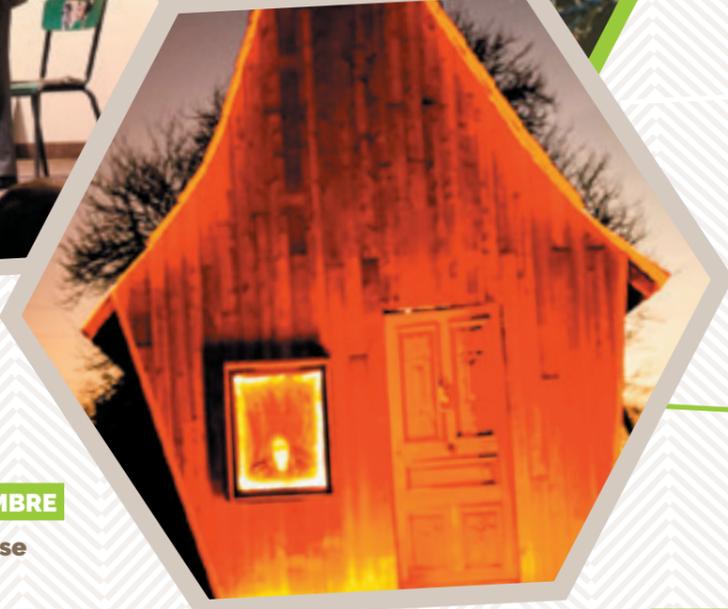
SAMEDI 10 SEPTEMBRE
FORUM DES ASSOCIATIONS
Démonstrations



VOYAGE INSOLITE
PÉNICHE



VENDREDI 4 NOVEMBRE
Spectacle Cognasse



VOYAGE INSOLITE
MAISON MAGIQUE



SAMEDI 10 SEPTEMBRE
BRADLIVRES



RENCONTRE

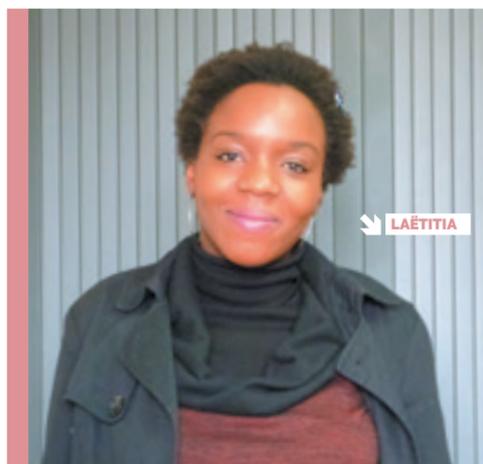
Nouveaux arrivants

En 2016, la ville de Trignac a accueilli plus de 60 nouveaux arrivants, aussi bien des familles que des personnes seules ou encore des retraités....

La ville leur envoie un courrier les invitant à se déplacer en mairie pour recevoir une sacoche de bienvenue. Celle-ci contient des documents utiles et pratiques facilitant leur intégration dans la commune et un cadeau. C'est souvent l'occasion de discuter avec eux et de savoir ce qui les pousse à venir s'installer à Trignac. Retrouvez Christophe, Martina et Laëtitia.



CHRISTOPHE, MARTINA & MARIANA



LAËTTITIA

Depuis quand êtes-vous installés à Trignac ?

Christophe et Martina : depuis juillet dans le quartier de Certé

Laëtitia : depuis 1 an avec mon fils, à Trignac Centre

Pour quels motifs êtes-vous venus vous établir dans cette ville ?

Christophe : essentiellement le travail. Je travaille en intérim en tant que cariste à Saint-Nazaire sur les chantiers, STX ou autre, là où il y a du travail.

Martina : c'est une ville que nous connaissons et trouvons agréable et tranquille. Nous cherchions le compromis entre les avantages de la ville tout en conservant un cadre de vie plutôt de campagne. Nous cherchions une ville tranquille à deux pas de la campagne pour pouvoir sortir et faire des promenades en toute tranquillité.

Laëtitia : la tranquillité et le calme pour mon fils. Je voulais qu'il puisse sortir sans danger pour lui et sans inquiétude pour moi. Je cherchais également une habitation où je pourrais faire mes courses, emmener mon fils à l'école... le tout sans avoir besoin de voiture.

Et pourquoi ce quartier ?

Christophe : Certé est un quartier que nous connaissons, car nous habitons avant du côté de Penhoët. Et puis nous avons eu un coup de coeur pour notre logement, une petite maison que nous partageons avec un autre locataire à l'étage, avec une terrasse et un jardin pour notre fille.

Martina : c'est un quartier rénové où il fait bon vivre, où tout est à proximité. Il ne reste plus qu'à trouver l'assistante maternelle pour notre puce et tout sera parfait.

Laëtitia : A Trignac Centre, j'ai tout à proximité, sans avoir besoin de prendre la voiture : commerces, écoles, piste cyclable, jeux pour les enfants... En plus, mon fils adore sa nouvelle école (école Jaurès-curie), il s'y sent vraiment à l'aise.

Qu'aimeriez-vous voir dans l'avenir à Trignac ?

Christophe et Martina : plus de parcs pour les bébés. Trignac a beaucoup développé pour les enfants et les adolescents à partir de 6 ans. Mais pour les plus jeunes, il manque encore des espaces réservés et adaptés à leur âge.

Laëtitia : j'aimerais voir le centre-ville se rénover et se développer, je suis sûre que ce quartier pourrait être plus attractif encore.



Vous souhaitez vous installer à Trignac?

FOCUS

Quand Trignac fait son cinéma !

Trignac, depuis sa naissance en 1914, n'a cessé de voir sa population augmenter. Et pour se divertir, elle a laissé les idées fleurir et les associations se créer. De nombreuses initiatives ont ainsi vu le jour dont 4 salles de cinéma, au fil de l'histoire de la ville.

LA SALLE UMLB

Au début du XX^{ème} siècle, la salle des fêtes, construite par les Forges de Trignac, est utilisée comme lieu de spectacles mais également pour des projections cinématographiques. La salle, appelée à l'époque la salle UMLB (Usine Métallurgique de la Basse Loire), existe toujours et porte aujourd'hui le nom de Jules Busson. Elle est située à proximité des terrains de sport et de l'ancienne gare des chemins de fer du Morbihan. C'est le temps du cinéma muet, des films à épisodes, des « Judex », « Mystères de Paris » et tous les grands films en 12 épisodes. Les séances ont lieu le samedi soir ou le dimanche après-midi. Le programme est souvent composé d'un documentaire, puis d'un film à épisodes, pour terminer par un film comique.

Durant la première Guerre Mondiale et jusqu'en 1917, la municipalité autorise, une fois par semaine, une soirée théâtrale ou cinématographique dans cette salle, de préférence le dimanche. Chaque semaine, le gérant de la salle doit en faire la demande par écrit. Une fois la paix rétablie, la municipalité continue de contrôler les animations de la salle. En 1920, le Maire Julien Lambot fait interdire dans la salle, pendant les représentations cinématographiques « ... de fumer, manifester par bruits ou des mouvements de nature à troubler l'ordre, de jeter tout objet (papier, pelures d'orange...) pouvant porter préjudice à des spectateurs ou d'y faire n'importe quelle chose réputée dangereuse... ».

LA SALLE GRANGETTE

A partir de 1929, les projections cinématographiques prennent de l'ampleur, puisque la Société Civile de Consommation ouvre sa propre salle de cinéma, la salle Grangette. Située rue du stade, celle-ci est avant tout une salle de bal et de loisirs. Mais elle est également utilisée pour des projections de films muets accompagnés musicalement par M^{lle} Dopffer qui joue du piano au rythme du film. Elle fonctionnera jusqu'aux bombardements de 1943.

LE CINÉ-COOP

En 1940, la Coopérative de Trignac loue le ciné-coop de M. Gidel, aujourd'hui la salle des Fêtes, rue de la Mairie. Le cinéma se trouvait à l'étage. En temps de guerre, l'ouverture d'une salle de spectacles est soumise à l'autorisation de l'occupant. Le ciné-coop reçoit l'autorisation de la Kommandantur de Saint-Nazaire. Jusqu'aux bombardements de 1943, des séances de cinéma sont organisées trois fois par semaine. Après la libération de la Poche et la reconstruction, le ciné-coop reprend du service jusqu'en 1958.

LE CINÉMA PAX

Le cinéma Pax a été mis en place par le patronage à peu près à la même époque que le ciné-coop. Une petite guerre les oppose pour attirer les employés dans leur cinéma respectif, se trouvant l'un en face de l'autre. Il s'agit aujourd'hui de la salle Léon Mauvais, rue du docteur Guerlot. Le dernier film projeté au Pax, en 1974, est « Rio Lobo » avec John Wayne. Pour la petite histoire, les sièges de cette salle ont eu une seconde vie dans la salle de basket « Les Rivières ».



UMLB



GRANGETTE



CINÉ-COOP



CINÉMA PAX

Page réalisée avec le concours de l'Association Trignacaise pour la Lecture et la Culture et à partir de leur ouvrage « Trignac, une cité en devenir de 1880 à 1960 ».

FESTIVITÉ

Vœux du Maire

Vendredi 13 janvier 2017 à partir de 18h00, Gymnase Georges Frédet

La ville de Trignac et ses élus sont heureux de vous inviter à fêter la nouvelle année et vous adressent leurs meilleurs vœux pour l'année 2017, qu'elle soit pleine de bonheur et de réussite.



CHAMPIONS TRIGNACAIS 2016

VCEUX 2016

« Le changement de lieu était nécessaire, la salle des Fêtes est devenue trop petite pour recevoir l'ensemble des Trignacais. Nous sommes victimes de notre succès. La possibilité de rencontrer ses élus d'une manière moins conventionnelle, pouvoir discuter et partager avec eux un moment convivial et festif autour de la galette des rois, est attractif pour l'ensemble de nos invités ; habitants, services municipaux, associations, entreprises et commerces trignacais. »

Précise David PELON, Maire

La traditionnelle cérémonie des vœux du Maire aura lieu cette année le vendredi 13 janvier à 18h au gymnase Georges Frédet.

La cérémonie sera également l'occasion de faire le tour d'horizon des dernières réalisations de la municipalité et de parler de celles à venir pour la nouvelle année.

En fin de cérémonie, le Maire procédera à la remise :

- des trophées aux clubs et sportifs Trignacais qui se sont illustrés en 2016
- des médailles du travail récompensant les employés municipaux pour toutes leurs années de service public

PENSEZ-Y

Repas des anciens

Les seniors de 70 ans et plus qui n'ont pas réservé le colis de Noël sont invités par le CCAS à fêter la Nouvelle année lors d'un samedi festif.

Ainsi, **samedi 21 janvier à 12h**, les seniors investiront le restaurant «Les Petits Loups» pour déguster un repas en musique avec l'équipe municipale.

➔ D'INFOS

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATION
AUPRÈS DU CCAS À L'ESCALE
36 rue Léo Lagrange
44570 TRIGNAC
☎ 02 40 17 57 80



4 JANVIER

Présentation du programme des activités du CCAS
☉ De 15h à 16h
📍 Escalé
🆓 Gratuit

5 JANVIER

Inscriptions aux activités du CCAS
☉ Horaires d'ouverture de l'Escalé
📍 Escalé
🆓 Gratuit

10 JANVIER

Bowling
☉ De 13h45 à 16h30
📍 Saint-Brévin
📄 Sur inscription auprès du CCAS
👉 Payant

13 JANVIER

Vœux du Maire
☉ A 18h
📍 Gymnase Georges Frédet
🆓 Gratuit

13 ET 14 JANVIER

Opération broyage Sapins de Noël
☉ 12h-12h et 14h-18h
📍 Parking de Jardiland
🆓 Gratuit

21 JANVIER

Repas des anciens (seniors trignacais de plus de 70 ans)
☉ De 12h à 16h30
📍 Restaurant Les Petits Loups
📄 Sur inscription auprès du CCAS
👉 Gratuit

24 JANVIER

Lisières
☉ De 20h à 22h30
📍 Théâtre de Saint Nazaire
📄 Sur inscription auprès du CCAS
👉 Payant

DU 26 JANVIER AU 27 AVRIL

Sophrologie
☉ Les jeudis matins de 9h15 à 10h15 ou de 10h30 à 11h30 (hors vacances scolaires)
📍 Salle de l'Estuaire
📄 Sur inscription auprès du CCAS
👉 Payant



3 FÉVRIER

Festival Folk en Scènes : Concerts de Catfish + Sarah & Julian en première partie
☉ A 20h30
📍 Salle Bonne Fontaine (Montoir)
📄 Tout public - Payant - Réservation conseillée au Centre Culturel Lucie-Aubrac

4 FÉVRIER

Festival Folk en Scènes : Concerts de Baptiste W. Hamon + Matt Elliot en première partie
☉ A 20h30
📍 Salle des Fêtes
📄 Tout public - Réservation conseillée au Centre Culturel Lucie-Aubrac
👉 Payant

5 FÉVRIER

Festival Folk en Scènes : Concerts de Joe Bel + Sweet river Band en première partie
☉ A 18h
📍 Espace A Capella (Besné)
📄 Tout public - Réservation conseillée au Centre Culturel Lucie-Aubrac
👉 Payant

8 FÉVRIER

Cuisine du monde
☉ De 9h15 à 15h
📍 Salle de l'Estuaire
📄 Sur inscription auprès du CCAS
👉 Payant selon le menu

9 FÉVRIER

Soirée Questions de parents : Dire non quand et comment ?
☉ A 20h
📍 ALSH Jean-René Teillant
📄 Entrée libre
🆓 Gratuit

10 FÉVRIER

Visite au Museum d'histoire naturelle
☉ De 13h à 18h
📍 Nantes
📄 Sur inscription auprès du CCAS
👉 Payant

DU 14 AU 24 FÉVRIER

Exposition «La forêt engloutie»
☉ Mardi, jeudi et vendredi : 15h-17h, mercredi 9h30-12h30 et 13h30-18h30
📍 Centre Culturel Lucie-Aubrac
📄 Entrée libre
🆓 Gratuit

17 FÉVRIER

Loto du RCT (Rugby Club de Trignac)
📍 Gymnase Georges Frédet

28 FÉVRIER

Life
☉ De 14h à 16h
📍 Saint-Nazaire
📄 Sur inscription auprès du CCAS
👉 Gratuit

DU 1^{er} MARS AU 29 AVRIL

Exposition «Popov et Samothrace»
☉ Horaires de la Médiathèque
📍 Médiathèque
📄 Entrée libre
🆓 Gratuit

8 MARS

Atelier Nettoyer sans polluer
☉ De 9h30 à 11h30
📍 Salle de l'Estuaire
📄 Sur inscription auprès du CCAS
👉 Payant

13 MARS

Sortie au marché
☉ De 9h à 11h45
📍 Pontchâteau
📄 Sur inscription auprès du CCAS
👉 Gratuit



17 MARS

Visite de la Tour de Bretagne
☉ De 14h à 18h
📍 Nantes
📄 Sur inscription auprès du CCAS
👉 Payant

17 MARS

Concert de Sylvain Giro «Le lac d'Eugénie»
☉ A 21h
📍 Centre Culturel Lucie-Aubrac
📄 Tout public - Réservation conseillée au Centre Culturel Lucie-Aubrac
👉 Payant



22 MARS

Atelier Nettoyer sans polluer
☉ De 9h30 à 11h30
📍 Salle de l'Estuaire
📄 Sur inscription auprès du CCAS
👉 Payant

25 MARS

Livre à la naissance à destination des parents d'enfants nés en 2016
☉ De 10h à 12h
📍 Médiathèque
📄 Sur invitation

25 ET 26 MARS

Stage d'arts plastiques : La terre
☉ 10h-12h et 13h30-16h60
📍 Centre Culturel Lucie-Aubrac
📄 Sur inscription au Centre Culturel Lucie-Aubrac (SVAC)
👉 Payant

28 MARS

Surprise du CCAS
☉ De 13h à 18h
📄 Sur inscription auprès du CCAS
👉 Gratuit

1^{er} AVRIL

Ciné-concert : L'écureuil coiffeur et autres peintures chinoises
☉ A 11h et 17h
📍 Centre Culturel Lucie-Aubrac
📄 A partir de 2 ans - Réservation conseillée au Centre Culturel Lucie-Aubrac
👉 Payant

6 AVRIL

Soirée Questions de parents : Le jeu et ses enjeux
☉ A 20h
📍 ALSH Jean-René Teillant
📄 Entrée libre
🆓 Gratuit

DU 8 AU 22 AVRIL

Mise à disposition du public des livres-jeux
☉ Horaires de la Médiathèque
📍 Médiathèque
📄 Entrée libre
🆓 Gratuit

12 AVRIL

Séance «Joue avec les mots»
☉ A 16h
📍 Médiathèque
📄 Pour les plus de 6 ans
Sur réservation
🆓 Gratuit

15 AVRIL

«Alors raconte...» Lecture d'albums livres-jeux
☉ A 10h30
📍 Médiathèque
📄 Pour les 0-5 ans
Sur réservation
🆓 Gratuit

15 AVRIL

Loto du BCT (Basket Trignac Centre)
📍 Gymnase Georges Frédet

21 AVRIL

Atelier graphique sur l'univers de Popov et Samothrace et de Raymond l'escargot suivi d'un goûter
☉ A 15h
📍 Médiathèque
📄 Pour les plus de 6 ans
Sur réservation
🆓 Gratuit

22 AVRIL

Printanières
📍 Jardins de Brière
🆓 Gratuit

23 AVRIL

Élection présidentielle - 1^{er} tour
☉ De 8h à 19h

7 MAI

Élection présidentielle - 2^{ème} tour
☉ De 8h à 19h

19 MAI

Concert de Chanson d'occasion
☉ A 21h
📍 Centre Culturel Lucie-Aubrac
📄 Tout public - Réservation conseillée au Centre Culturel Lucie-Aubrac
👉 Payant

27/28 MAI (DATES À CONFIRMER)

Tournoi sportif Kassianof

1^{er} JUIN

Soirée «Questions de parents» Fraternité ; entre complicités et rivalités
☉ A 20h
📍 ALSH Jean-René Teillant
📄 Entrée libre
🆓 Gratuit

10 JUIN

Loto des chasseurs
📍 Gymnase Georges Frédet

11 JUIN

Élections législatives - 1^{er} tour
☉ De 8h à 18h

18 JUIN

Élections législatives - 2^{ème} tour
☉ De 8h à 18h

21 JUIN

Fête de la musique
☉ À partir de 19h
📍 Centre Culturel Lucie-Aubrac
📄 Tout public
🆓 Gratuit

PARTICIPER

Associations

ATLC

Association Trignacaise pour la Lecture et la Culture - Cybercentre

Nouveautés en 2017 :

- Prise en main tablettes et smartphones (connexion, applications, widgets, e-mail, photos-vidéos...) les mardis ou jeudis de 17h à 19h. 8 participants, sur inscription
- Initiation aux bases de l'ordinateur ou perfectionnement, plusieurs séances les jeudis matin
- Ateliers à thèmes les mardis matin de 10h à 12h (nettoyage de son PC, création d'un livre photos, découverte de windows 10, diapos, gestion photo, retouche et montage...)

RENSEIGNEMENTS :

☎ 02 40 00 65 28

✉ atlc.cybercentre@gmail.com

www.atlc-cybercentre-trignac.e-monsite.com

EMT

École de Musique Trignacaise

Meilleurs vœux !!

Les inscriptions pour les cours début janvier à fin juin 2017 sont toujours possibles.

RENSEIGNEMENTS :

☎ 06 15 96 48 50

www.edmusttrignac.fr

EMMAÛS

Emmaüs propose tout au long de l'année des dépôts du mardi au samedi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h45 et des ventes de meubles, d'objets... le mercredi et le samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h30.

RENSEIGNEMENTS :

☎ 02 40 61 02 77

✉ emmaus44trignac@gmail.com

www.emmaus44.fr

ASCT

Association Sportive et Culturelle de Trignac

L'assemblée générale se tiendra le vendredi 13 janvier à partir de 20h à la Salle des Fêtes de Trignac. Les adhérents de toutes les sections y sont cordialement invités. Le verre de l'amitié clôturera la réunion. Le Comité Directeur en profite pour souhaiter à tous les lecteurs une bonne et heureuse année 2017.

RENSEIGNEMENTS :

☎ 02 40 90 08 54

RÉTRO BUS NAZAIRIENS

L'association vous présente ses meilleurs vœux pour 2017 et convie les passionnés de vieux moteurs et de véhicules anciens à découvrir l'association et adhérer pour 2017 lors de l'assemblée générale, samedi 21 janvier, 17h50, salle Martin Luther King.

Nous proposons ensuite une soirée conviviale avec un repas au restaurant Chez Arnolds (American diner) à St Brévin-Les-Pins, suivi d'une ballade en bus sur les terres Nazairiennes. Chaque participant devra s'acquitter du montant de son repas et consommations, ainsi que du montant du ticket pour la sortie en bus.

RENSEIGNEMENTS :

☎ 06 17 68 25 12

✉ e.brun@retrobus-nazairiens.fr

www.retrobus-nazairiens.fr

LES AMOUREUX DES CHEMINS

L'association propose des marches tous les mois de plus ou moins 10 km ouvertes à tous (famille, ami(e)s, enfants accompagnés d'un adulte).

RENSEIGNEMENTS :

☎ 02 40 90 15 15

LA HALTE DU CŒUR

L'association propose depuis 1986 une aide alimentaire auprès de personnes en situation de précarité et vivant en milieu rural sous la forme d'un colis de taille unique, se rapprochant au maximum d'un caddie classique. L'association distribue 46 colis/mois réparties sur 8 départements (région Pays de Loire et départements limitrophes).

L'association ne bénéficie d'aucune aide financière. Elle s'appuie sur un fort réseau partenarial de mécénat complété par une participation financière demandée à chaque colis (environ 1/3 de sa valeur commerciale estimée).

Si vous souhaitez rejoindre notre équipe de bénévoles, vous pouvez nous contacter du lundi au vendredi de 9h à 12h.

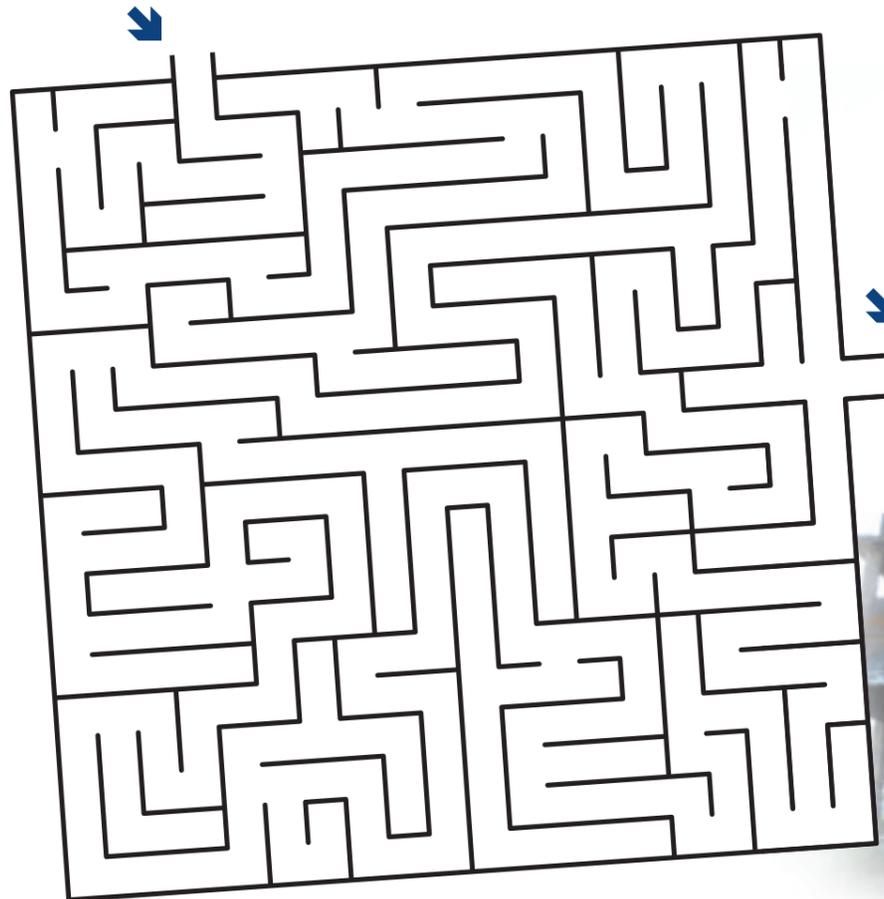
RENSEIGNEMENTS :

☎ 02 41 63 51 59

www.halteducoeur.org

JEU

Retrouvez le chemin qui mène aux Forges



LES FORGES

Haut lieu symbolique du patrimoine industriel du bassin nazairien, les Forges conservent le souvenir d'un lieu de labeur et de souffrance qui représente la fin d'un règne industriel.



RECETTE DU TERROIR

Terrine du lièvre des Marais

Désosser le ragondin.

Passer ensuite au hachoir les viandes (ragondin + poitrine).

Ajouter les œufs, l'oignon, le sel, le poivre, le verre de liqueur et le laurier au hachis, bien malaxer.

Barder la terrine, ajouter le hachis, recouvrir de barde de lard.

Fermer la terrine et mettre au four à 180°C (thermostat 6) pendant 1 h 30.

Laisser refroidir, mettre au frigo et attendre si possible 2/3 jours avant de déguster la terrine.

REMARQUE :

Le ragondin est végétarien. Au niveau du goût, il ressemble au lièvre. *Le ragondin peut être remplacé par du lièvre ou du lapin.*



RECETTE

TEMPS DE CUISSON ☎ 1h30

TEMPS DE PRÉPARATION ☎ 40 min

INGRÉDIENTS

(POUR 10 PERSONNES) :

- 1 kg de chair de ragondin
- 1 kg de poitrine de porc
- Barde de lard
- 3 œufs
- 1 verre à liqueur de cognac
- 1 oignon
- 30 g de sel
- 10 g de poivre
- Laurier

La vie politique a été marquée, en novembre dernier, par l'élection de Donald Trump aux Etats-Unis contre toute attente des instituts de sondages. En France, à l'issu des primaires, François Fillon a été choisi pour représenter la droite et le centre pour l'élection présidentielle, contre toute attente des instituts de sondages. En janvier, nous suivrons avec attention la sélection des candidats de gauche qui présenteront des programmes plus mirifiques les uns que les autres. Puis, le moment venu, bien en amont de l'élection présidentielle du 7 juin 2017...et, dans la foulée, à l'occasion des législatives, nous subirons à chaque fois le matraquage des médias. Quelle aubaine pour ces instituts qui vous vendent le vainqueur avant que celui-ci n'ait franchi la ligne d'arrivée, des vendeurs d'illusions et d'influence qui ne sont pas insensibles aux mandataires n'hésitant pas à payer très cher pour la proclamation du vainqueur qui les arrange ; ce ne sont que des commerçants, rien de plus.

En 2017, il va falloir choisir LE Président de notre pays. Il faudra alors faire abstraction du choix imposé par ces manipulateurs d'opinions qui arrangent les choses à leur façon en utilisant les stratégies les plus sournoises qui vont de la diffamation à la corruption, du mensonge à la cabale et qui utilisent les rumeurs, l'intrigue, la démagogie et la culpabilisation pour arriver à leurs fins ; méthodes perverses dont la Gauche et sa « Pensée Unique » a le secret et en abuse même à l'échelle de notre commune !

Il ne faudra pas se laisser tromper ni influencer par les programmes pré-électorales d'illusionnistes-magiciens - et autres fervents admirateurs du socialisme - qui conforteront le public dans la médiocrité et le laxisme que nous avons connus depuis 2012. Restons maîtres de nos choix. Si Monsieur Hollande ne se représente pas, d'autres candidats de gauche, élevés à la même école et aux mêmes méthodes mais encore plus pugnaces et plus habiles, feront leur numéro de charme pour recueillir nos voix.

Une année 2017 pleine d'interrogations, de décisions et de choix qu'il faudra aborder avec l'espoir d'un changement fondamental de cap. De notre vote dépendra l'avenir de la France de demain, celle que nous laisserons à nos enfants. Une année 2017 que nous vous souhaitons sereine et constructive. Bonne année à toutes et à tous de la part de :

L'équipe municipale de TRIGNAC ENSEMBLE

FRONT DE GAUCHE/PCF

Bonne année à tous les trignacais(es),

Nous souhaitons que 2017 soit l'année de décisions municipales cohérentes et justes pour les habitants de Trignac.

Nous souhaitons que le Maire comprenne enfin la signification des mots respect, dialogue et concertation afin d'éviter de nouvelles crises sociales.

Malgré la rétention d'information dont sont victimes les élus d'opposition, sachez que :

Nous nous opposerons sans relâche au mépris du Maire à l'égard des fonctionnaires, des associations de jeunesse, des parents d'élèves et du corps enseignant, des associations sociales, culturelles et sportives.

Nous soutenons l'association C.Claudel, gestionnaire de la maison de retraite depuis sa création, qui démontre son attachement au projet de vie de l'établissement et au principe de respect de la dignité des personnes, avec la volonté de proposer une très bonne qualité de service à des prix accessibles au plus grand nombre.

Cette maison qui accueille nos anciens doit conserver sa forme juridique actuelle afin de garantir les investissements incontournables et de permettre la stabilité du coût de la journée pour les résidents.

Front de Gauche/PCF

- dominique.mahe-vince26@orange.fr ☎ 06 87 77 60 85
- mahe.sabine@orange.fr ☎ 06 89 99 87 10
- briandgilles@wanadoo.fr ☎ 06 99 40 57 37
- rledaheron@gmail.com ☎ 06 80 02 67 62

GRUPE SOCIALISTE

Plus belle la ville !

C'est toujours une chance pour un maire que d'avoir des choix architecturaux à faire: on peut marquer une ville, renforcer un espace, donner du sens, rendre visible, dessiner un paysage. Ça ne semble pas être le cas à Trignac.

On aurait pu penser qu'après les années de vaches maigres avec bungalows et autres modulaires qu'enfin Trignac donnerait de la fierté à ses habitants en investissant dans l'esthétique de la ville, comme nous l'avions fait avec le parc urbain de Certé ouvert par le bâtiment de l'Escalé et son beau tympan.

On y avait cru pourtant avec le bel aménagement paysager fait par l'équipe des espaces verts devant l'église.

Eh bien non! On aura profusion de containers et de modulaires : espace jeunes, service urbanisme, jardins, base nautique...

Exigeons une nouvelle esthétique pour notre ville, des bâtiments soignés, de qualité, témoins de leur temps, s'intégrant dans un projet urbain global.

Nous vous adressons nos meilleurs vœux de santé pour 2017 sous le signe de la tolérance et de la solidarité.

Claude AUFORT pour le groupe socialiste



LES ANTIBIOTIQUES

Votre CPAM vous informe

Les antibiotiques ne sont pas des médicaments anodins. Leur surconsommation peut entraîner l'apparition de bactéries résistantes difficiles à soigner. Elles provoquent chaque année plus de 12500 décès en France. En prenant des antibiotiques uniquement lorsque c'est indispensable, vous contribuez à préserver leur efficacité.



LES ANTIBIOTIQUES UTILISÉS À TORT ILS DEVIENDRONT MOINS FORTS !

Beaucoup de maladies courantes de l'hiver telles que le rhume, la grippe, la bronchite ou la plupart des angines et des otites, sont d'origine virale.

Dans ces cas-là, les antibiotiques sont inutiles et n'aident pas à guérir plus vite. Ils n'agissent que contre les maladies d'origine bactérienne, comme la cystite ou la pneumonie.

Utilisez-les uniquement si votre médecin le juge nécessaire, en respectant les doses prescrites et la durée du traitement.

En cas de virus, il est normal que les symptômes persistent plusieurs semaines.

Quelques gestes simples peuvent vous aider à les soulager :

- Boire suffisamment d'eau.
- Adapter son activité physique.
- Prendre des médicaments contre la fièvre ou la douleur sur prescription de son médecin ou conseils de son pharmacien.

“
Utilisez les antibiotiques uniquement si votre médecin le juge nécessaire, en respectant les doses prescrites et la durée du traitement.



Rendez-vous sur ameli-sante.fr pour plus d'infos !

**DAVID PELON, Maire de Trignac et le
Conseil Municipal vous invitent
à la cérémonie des voeux
LE VENDREDI 13 JANVIER À 18H
Gymnase Georges Fredet
et vous présentent leurs
MEILLEURS VŒUX
POUR 2017**

